

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

*Production de Plantes à Parfum,
Aromatiques et Médicinales*

1 an

En formation
continue / contrat
pro ou
apprentissage

800 h

En centre de
formation



Objectif métier

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole spécialisation production des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales permet d'**acquérir les compétences nécessaires à un futur chef d'entreprise ou responsable d'exploitation** en prenant en compte les spécificités du territoire breton. Il prépare à exercer des responsabilités dans tous types d'entreprises de production. Enfin, il confère la capacité professionnelle agricole exigée pour bénéficier des aides accordées par l'Etat pour l'installation des jeunes agriculteurs de plus de 21 ans et de moins de 40 ans.

Objectifs de la formation

- Piloter le système de production
- Gérer le travail d'une production tout au long de la saison à travers la maîtrise des travaux manuels et des travaux mécanisés
- **Réaliser** la récolte et la transformation des plantes aromatiques et médicinales
- **Porter** un diagnostic sur les résultats de l'entreprise
- **Assurer** la gestion technico économique, financière et administrative d'une entreprise de production
- **Valoriser** et commercialiser les plantes, négocier des nouveaux marchés

Contenu de la formation

- Pilotage stratégique de l'entreprise de production
- Gestion, préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité
- Système et mode de conduite (conventionnel, agriculture biologique, biodynamie)
- Conception, conduite et valorisation des productions
- Organisation du travail, gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et comptable de l'entreprise de production
- Marketing, distribution et commercialisation

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

Prérequis

- Etre demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle.
- Etre titulaire d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 minimum

Particularités du centre

- Echange et suivi en entreprise
- Plateaux techniques
- Parc paysager de 7 hectares

Taux de satisfaction



78 %

Taux d'obtention



92 %



Renseignements et inscriptions

02 97 24 34 456

apprentissage-FC@kerplouz.com

Recrutement

1. Prise de contact lors des portes ouvertes ou par téléphone
2. Etude du dossier
3. Entretien individuel

Lieu de formation

Centre de formation Kerplouz LaSalle

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Nous contacter pour les modalités d'accueil.

Durée en centre

805 heures en centre de formation sur 1 an.
12 semaines minimum de stage

Validation

Présentation au diplôme de niveau 4
Attestation de compétences



Evaluation

Unités Capitalisables (UC)

Evaluation en situation professionnelle

Tarifs et Prise en charge

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences)
dont dépend l'entreprise d'accueil (dans le cadre d'un
contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Prise en charge par la Région Bretagne (dans le cadre de la
Formation Continue)

Autres financements possibles (nous contacter)

Poursuite d'études possible

Brevet de Technicien Supérieur Agricole